

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Maintenance et de l'Exploitation  
Service Rénovation et Maintenance des Collèges  
0413312546

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO**

**OBJET : Travaux de maintenance dans les collèges publics : annulation d'opérations au titre de la première liste de l'année 2015 et de la deuxième liste de l'année 2016**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la Déléguée aux Collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Compte tenu de l'évolution des besoins, trois opérations de maintenance dans les collèges publics seront annulées, dont vous trouverez le détail ci-après :

- une opération de maintenance annulée, figurant sur la première liste d'opérations au titre de l'année 2015 :

N° GT 2015	COLLEGE	COMMUNE	OPERATION	MOTIF D'ANNULATION	MONTANT T.T.C. EN €
15-130	GRANDE BASTIDE	MARSEILLE (9 <sup>ème</sup> )	Mise en place d'une clôture entre l'entrée du collège et le parking des professeurs	Travaux devant être intégrés à une opération spécifique de rénovation suite à diverses demandes complémentaires du collège (sécurisation, création de garages, modification de l'entrée des élèves)	270 000,00
<b>TOTAL</b>					<b>270 000,00</b>

- deux opérations de maintenance annulées, figurant sur la deuxième liste d'opérations au titre de l'année 2016 :

N° GT 2016	COLLEGE	COMMUNE	OPERATION	MOTIF D'ANNULATION	MONTANT T.T.C. EN €
16-80	Gilbert RASTOIN	CASSIS	Remplacement du portail, de la clôture et automatiser de l'accès cuisine	Ces travaux seront pris en compte dans le cadre de l'opération spécifique de réhabilitation de la DAC et du traitement de la sécurisation	70 000,00
16-109	VIEUX PORT	MARSEILLE (2 <sup>ème</sup> )	Remplacement des châssis pompiers	Le collège a procédé au remplacement de la quincaillerie conformément aux exigences de la sécurité incendie. Ces travaux de réparation ont été validés lors de la dernière Commission de Sécurité	30 000,00

<b>TOTAL</b>
--------------

<b>100 000,00</b>
-------------------

L'annulation des ces opérations fait l'objet de modification d'affectation comme indiqué dans l'annexe du rapport.

Ce rapport est sans incidence financière, l'engagement comptable de ces opérations ayant déjà été effectué.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

...

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL